



Awala-Yalimapo

**Mission d'étude**

**Projet de Territoire sur le site de Yalimapo**

**Marché de service**

**Marché à procédure adaptée**

**Article 28 du Code des Marchés Publics**

**Règlement de consultation**

**Article 1 : Type et objet du marché**

Marché de service

Mission d'étude, projet de Territoire sur le site de Yalimapo

**Article 2 : Mode de passation :**

Marché à Procédure adaptée passé selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

**Article 3 : Identification de l'organisme et du responsable du pouvoir Adjudicateur**

Mairie de Awala-Yalimapo

Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Jean-Paul FERREIRA, Maire de la mairie de Awala-Yalimapo

**Article 4 : Pièces constitutives du dossier de consultation des entreprises**

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci après :

- Le règlement de consultation
- Le cahier des charges
- L'acte d'engagement

**Article 5 : Délai de validité de l'offre**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Article 6 : Présentation des offres**

L'offre comportera les éléments suivants :

- L'acte d'engagement complété, daté et signé
- Déclaration du candidat, DC2, (ancien DC5) dûment complété, daté et signé
- Attestation de régularité fiscale et sociale
- Une présentation générale : responsable, moyens humains, chiffre d'affaire, pièces administratives, ...
- Une liste de références pour des études équivalentes ainsi que des extraits d'études et de réalisation de bases de données et de documents pédagogiques
- La liste et le CV des personnes qui interviendront pour réaliser la prestation avec mention de la personne responsable
- Une proposition de méthodologie par phase
- Le coût de la prestation détaillée dans un bordereau de prix.
- Le calendrier prévisionnel (avec réunions à prévoir approximativement)

**Article 7 : Délai de réalisation de la mission**

Le délai maximum d'étude est fixé à 6 mois et devra débuter fin novembre 2013

**Article 8 : Condition d'envoi et date limite de dépôt**

Les offres seront transmises par courrier recommandé avec AR ou dépôt en mairie contre récépissé

Elles devront être adressés à :  
Mairie de Awala-Yalimapo  
Centre administratif  
97319 Awala-Yalimapo

Ou par courrier électronique : [mairie@awala-yalimapo.fr](mailto:mairie@awala-yalimapo.fr)

Les offres doivent impérativement parvenir à destination avant le :  
**le lundi 21 octobre 2013 à 12h00**

**Article 8 : Critères et Jugement des offres**

L'examen des offres se fera au regard des pièces et renseignements fournis.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse compte tenu des critères pondérés suivants :

- Valeur technique de l'offre : 40%
- Valeur financière de l'offre : 60%

**Article 9 : Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tout renseignements complémentaires éventuels, les candidats peuvent s'adresser à

Mairie de Awala-Yalimapo

Tél : 05 94 34 76 76

Mail : [mairie@awala-yalimapo.fr](mailto:mairie@awala-yalimapo.fr)